

INFORMATION ET CONSULTATION SUR LE PROJET DE CONTRAT DE REGULATION ECONOMIQUE N°4

Le futur Contrat de Régulation Economique risque de se mettre en œuvre dans un contexte inédit : la PRIVATISATION d'Aéroports de Paris.

Pourtant, nous connaissons la nécessité de développer nos plateformes pour accueillir une croissance mondiale du trafic aérien estimée à 3,5 % par an d'ici 2037.

Ce développement doit aussi se faire avec des exigences accrues et indispensables pour l'environnement.

Aéroports de Paris, avec l'ensemble de ses salariés, grâce à leurs compétences et leur savoir-faire, a toutes les qualités pour réussir ce développement.

Seulement, elle pourra le faire si elle reste un service public national détenu par la nation avec du personnel qualifié, en nombre et bien entendu avec un haut statut social.

Pour qu'elle reste une entreprise publique nationale, la CGT œuvre depuis des mois et espère toujours avoir gain de cause.

Elle n'est pas la seule puisqu'une large majorité de citoyens est opposée à cette privatisation ainsi que, chose rare, tous les partis de l'opposition.

Pour le développement de l'emploi et des compétences, c'est bien la direction qui a les cartes en main. Elle peut donc décider de faire un autre choix sur les orientations du CRE 4 pour sortir de la spirale infernale qui a déjà détruit 1800 postes lors des CRE 1 à 3.

Il faut pour cela sortir de la politique des dividendes tant que l'Etat reste actionnaire majoritaire et même unique, il peut le faire. Pas besoin d'attendre 70 ans, renationalisons ADP maintenant !

Pour la CGT, ce CRE, sans commune mesure, doit être un Contrat Social pour continuer de développer nos compétences, à en créer de nouvelles, à innover notamment pour l'environnement et de faire de ces 5 prochaines années, pour reprendre les thèmes du document de la direction :

- Un devoir de créer des emplois qualifiés avec de très bonnes conditions de travail
- Un principe de s'appuyer sur les compétences et le savoir-faire des salariés d'ADP
- Une promesse de conserver nos activités

La CGT réaffirme son soutien au développement industriel qui doit œuvrer au développement social et environnemental.

Malgré tout, il reste beaucoup d'incertitude dans le contexte où nous sommes à un an et demi avant la mise en œuvre de ce CRE et notamment sur l'emploi.

La CGT s'abstient sur le projet de Contrat de Régulation Economique N°4.